

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/plus-facile-en-france-d-avorter-que-d-obtenir-un-rendez-vous-chez-l-ophtalmo>

Plus facile en France d'avorter que d'obtenir un rendez-vous chez l'ophtalmo

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Date de mise en ligne : mardi 19 février 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« Plus facile en France d'avorter que d'obtenir un rendez-vous chez l'ophtalmologiste »

« Réponse d'Adélaïde Pouchol, rédactrice en chef adjointe de L'Homme Nouveau, porte-parole de la Marche Pour La Vie, au Huffington Post :

« Ce qui me rassure, sans me rassurer complètement, c'est qu'aujourd'hui le nombre d'IVG en France reste stable depuis dix ans », expliquait la ministre de la santé, Agnès Buzyn, au micro de RMC le 18 septembre dernier. Et d'ajouter : « Ça veut dire qu'il n'y a pas de difficulté d'accès, mais par endroits, il y a certainement des difficultés d'accéder à l'IVG dans des délais raisonnables ». Ces propos de la ministre sur l'accès à l'avortement en France faisaient suite à ceux du docteur de Rochambeau qui avaient suscité la polémique que l'on sait.

Alors quoi ? La ministre aurait-elle menti ? C'est vrai, l'on pourrait imaginer la ministre ménageant la chèvre et le chou, repoussant l'idée de la suppression de la clause de conscience relative à l'IVG pour ne pas s'attirer les foudres des uns, tout en assurant que cette même clause de conscience était assez anecdotique en réalité et sans véritable impact sur l'accès à l'avortement, histoire de ne pas fâcher ni inquiéter les autres.

En disant, à l'occasion de la Marche pour la vie du 20 janvier dernier, qu'il était plus facile en France d'avorter que d'obtenir un rendez-vous chez l'ophtalmologiste, je me suis payé l'honneur d'un décriptage spécial du Huffington Post, chiffres et enquête à l'appui. Et c'est vrai, la désertification médicale et la baisse des moyens alloués aux structures de santé créent de vraies difficultés d'accès aux soins assorties d'inégalités territoriales parfois criantes. Cela impacte tous les soins médicaux, cela impacte aussi l'avortement...

C'était d'ailleurs la position du Collège national des gynécologues obstétriciens français (CNGOF), réagissant aussi aux propos du Docteur de Rochambeau, qui affirmait que la clause de conscience était très peu invoquée par les praticiens les plus jeunes et qu'on ne devait donc pas craindre de « conflit d'intérêts entre la clause de conscience des médecins et le droit des femmes ». En revanche, toujours de l'avis du CNGOF, « les manques de personnels médicaux mettent toutes les activités de gynécologie obstétrique en tension, ce qui peut altérer aussi, et c'est regrettable, le parcours des femmes en demande d'IVG ».

En bref, l'accès à l'avortement en France serait inégal mais ni plus ni moins que n'importe quel soin... Vraiment ?

Faut-il rappeler que, alors qu'il est traité comme tel, l'avortement n'est pas un soin médical ? L'avortement ne guérit rien parce que la grossesse n'est pas une maladie, un embryon n'est pas un virus ou une sorte d'appendicite de l'utérus. Il faut avoir l'honnêteté de dire que l'avortement relève plutôt de la « prestation

sociale » que du soin à proprement parler, même si c'est au personnel soignant qu'échoit cette tâche. Et pourtant, l'avortement est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale depuis 2016 et bénéficie depuis des années d'une attention toute particulière de nos gouvernements successifs : suppression du critère de détresse, suppression du délai de réflexion d'une semaine, élargissement du personnel habilité à pratiquer les avortements médicamenteux, pour ne citer que les dernières évolutions en date... Bref, s'il y a bien une chose que nos ministres surveillent, c'est la capacité pour les femmes à avorter vite, bien et gratis.

Faut-il rappeler également que le gouvernement français a fait la promotion (très) active d'un site internet dédié à l'avortement, avec une motivation qu'on lui connaît pour bien peu de causes ? Ce fameux site a été créé pour proposer une alternative à d'autres sites « provie » qui, selon le gouvernement, diffusaient de « fausses informations » sur l'avortement. En fait de fausses informations, les sites qui sont dans le collimateur de l'État ne font qu'expliquer ce qu'est l'avortement (les femmes n'ont-elles pas le droit d'être informée ?) et dire qu'il peut laisser des séquelles psychologiques. Qui pourrait le nier ? Ah oui... Ces sites expliquent également que l'avortement n'est pas la seule solution. Et cela fâche beaucoup le gouvernement qui fait donc des pieds et des mains pour le rendre toujours plus accessible, avec un empressement qu'on aimerait tant lui connaître pour prendre en charge, par exemple, les quelques 2000 personnes sans-abri (sans doute plus mais le chiffre est difficile à établir) qui meurent dans la rue chaque année ou qu'il se soucie de l'accès aux soins en général et pas seulement de l'accès à l'IVG, cela soulagerait très certainement le tiers des Français qui renoncent à se faire soigner tant ils sont éloignés des services de santé.

Bref, l'avortement n'est pas un soin médical, il est pourtant pris en charge comme tel et à 100 % par la Sécurité sociale. Il bénéficie d'une attention très particulière de l'État au point que dire qu'il n'est peut être pas l'unique ou la meilleure solution en cas de détresse est considéré comme un délit... Alors, oui, il est facile d'avorter en France.

Enfin si, en dépit des affirmations du CNGOF, le nombre de praticiens refusant de pratiquer l'avortement allait croissant au point de rendre réellement compliqué l'accès à l'avortement, il faudra avoir le courage de regarder les choses en face, le courage de se poser sincèrement la question du pourquoi. Il faudra aussi faire preuve d'un peu plus d'imagination que d'habitude parce que l'argument du « poids de l'Église » ne suffit pas, ne suffit plus. Tous les chiffres le prouvent : le catholicisme est en net recul en France, particulièrement chez les jeunes de 18 à 25 ans tranche d'âge, justement très concernée par l'avortement. Peut-être qu'il faut ailler chercher ailleurs les raisons de ce malaise...

Nous pourrions aussi évoquer les multiples fermetures de maternité. Récemment, c'est celle de Bernay qui annonce sa fermeture, confirmée par Agnès Buzyn. Nous pouvons donc ajouter qu'il est plus facile d'avorter que de donner la vie. »

Site source :

[Le salon beige](#)